

Les frontières du counseling: comment les concevoir, comment les construire?

ABSTRACT

Boundaries of counseling: how to conceive them, how to create them.

The author faces the problem of counseling boundaries using the concept of Ego States and Frame of Reference.

The main argument emphasizes how boundaries can change perspective according to the person's ego state.

The author also expresses the conviction that, only if the professional succeeds in adhering to a cooperative rather than competitive Frame of Reference, he can develop a platform of synergic cooperation together with other professionals for the customer's wellbeing.

L'Analyse Transactionnelle nous offre différents concepts et outils pour comprendre et résoudre quantité de problèmes suscités par la question des frontières du counseling.

J'ai choisi d'en utiliser deux: les États du Moi et le Cadre de Référence. Les États du Moi ont été développés en premier lieu par Eric Berne, la notion de Cadre de Référence a été développé surtout dans l'École Cathexis, par Jacqui Schiff et ses collaborateurs.

1) DANS L'ÉTAT DU MOI ENFANT

C'est principalement dans l'État du Moi Enfant que les problèmes de frontières semblent à la fois les plus sensibles, et pratiquement insolubles.

Nous avons dans notre État du Moi Enfant le désir de nous approprier notre champ d'activités. Nous avons tendance à nous identifier progressivement au professionnel qu'il y a en nous. Et progressivement,

nous souhaitons en faire une extension de notre identité: cela fera partie désormais de ma réponse à la question *Qui suis-je?*

C'est ainsi que les gens disent volontiers qu'ils sont leur profession. On dit bien *Je suis plombier, je suis médecin, je suis charcutier*. Raison de plus pour vouloir s'approprier son activité professionnelle, et de vouloir aussi en revendiquer l'exclusivité:

Toi, tu n'es pas médecin! Ceux qui le sont comme moi font partie d'un club, une famille, une corporation. J'appartiens à cette corporation, et je tiens à me tenir séparé de ceux qui n'en font pas partie. Et je veux pouvoir dire à ceux qui n'en font pas partie: Non, toi, tu n'es pas médecin, plombier, charcutier.

La chose est d'autant plus investie que le professionnel est conscient du plaisir qu'il ressent à exercer son métier.

Je pratique avec plaisir, et donc de façon particulièrement constructive et esthétique, les activités que j'ai choisi d'exercer, et je laisse aux autres les actes que j'exécute avec moins de plaisir. Ces actes que je choisis de pratiquer appartiennent, ou non, à la liste des actes pour lesquels j'ai le titre et le droit d'exercer. Et donc je ne fais pas tout ce que les counselors peuvent habituellement faire, et je fais pas mal d'autres choses que les counselors n'ont pas l'habitude de faire et qui ne figurent pas sur la liste des compétences obligatoires. En agissant de la sorte, je me sens très artistique, et véritablement créateur, architecte de ma pratique professionnelle.

Par ailleurs, les personnes exercent un métier et sont rémunérées pour cela. Elles peuvent se sentir menacées par l'existence de praticiens regardés comme moins bien formés, ou formés d'une manière différente, et ce d'autant plus qu'ils se font payer plus cher et qu'ils gagnent plus d'argent. D'où les peurs liées à la concurrence.

Or, la concurrence économique, comme les luttes de prestige, déclenche des conflits aux racines psychologiques très archaïques. Ces conflits sont souvent très intenses et persistants. Ils laissent longtemps la raison en-dehors des instruments de compréhension et de résolution des problèmes de concurrence.

Dans de nombreuses discussions, nous remarquons l'énergie de

l'État du Moi Enfant qui défend son territoire, son plaisir, son identité, comme on se dispute un objet désiré. L'énergie mise à nourrir la belligérance sera d'autant plus grande que la quantité d'enjeux est grande, ou complexe.

Tant que les discutants ne mettent pas assez d'énergie dans leurs États du Moi Adulte ni Parent, ces discussions ou disputes auront tendance à s'intensifier. Et il existe malheureusement fort peu de méthodes satisfaisantes pour résoudre ce type de différends: les protagonistes se limitent généralement à chercher les moyens d'interdire à l'autre de faire comme il en a envie.

2) DANS L'ADULTE

Dans notre État du Moi Adulte, les choses en vont autrement, et nous découvrons bien évidemment foule de moyens pour résoudre les conflits de compétences.

Nous y discernons l'utilité d'une information et d'une formation adéquates à exiger pour pouvoir reconnaître la compétence à exercer telle profession par les personnes qui l'ont reçue, et qui au besoin en ont fait la preuve par des examens de qualification professionnelle.

1° Notion de champ

Le concept de frontière renvoie à celui d'enclos. La frontière est la ligne de séparation entre deux champs.

On ne rencontre à vrai dire de problèmes de frontières qu'en ce qui concerne les confins, les frontières communes avec d'autres champs. La question est souvent celle de savoir à partir d'où l'on quitte un champ pour entrer dans un autre.

Les problèmes se manifestent lorsque se rencontrent des personnes qui, pratiquant dans des champs voisins, n'ont pas la même idée du lieu de la frontière séparant leurs champs respectifs.

À partir de là, on pourrait penser qu'il suffirait de se mettre d'accord entre voisins pour décider de l'endroit exact où il faut mettre la frontière séparatrice entre deux champs. Et on rencontre alors la difficulté de concevoir les frontières comme des lignes séparatrices, comme le coup de couteau qui séparerait les portions d'un gâteau.

En pratique, l'accord sur la «ligne frontière» est en effet rare. La plupart des praticiens de terrain sont d'accord pour dire que la frontière séparatrice de deux champs est généralement floue, incertaine, qu'il y a des zones de superposition, et aussi des zones neutres, ou des *no-man's-land*, où aucun des protagonistes ne revendique de compétence particulière.

Le cas de désaccord devient douloureux, et sujet de conflits, lorsque certains actes sont considérés par les deux parties comme *appartenant exclusivement* à leur champ propre.

On en arrive à l'échec de la construction des frontières du counseling comme celles des spécialisations médicales: chez les médecins, une foule d'actions et de professions font partie du même métier global de médecin, en même temps qu'ils se reconnaissent en quelque sorte une spécialisation plus ou moins exclusive.

2° Notion des actes posés par le counselor

On peut alors chercher un contenu spécifique, qu'on pourrait décrire de deux façons relativement différentes:

- en termes des actions spécifiques au professionnel du counseling,
- en termes des résultats de cette action: ça fait quoi comme effet?

Ce qui peut se formuler en question: Qu'est-ce qu'on constate lorsqu'un praticien du counseling a fini son travail?

Dès son origine, l'Analyse Transactionnelle était centrée sur son usage en psychothérapie. Or, très tôt, des élèves de Berne ont aussi appliqué l'AT dans d'autres champs, tels le travail social, l'éducation, la réinsertion sociale de détenus... On a appelé tous ces champs: les *Special Fields*, ou les champs *particuliers*. Plus tard, on a entendu de plus en plus d'utilisateurs de l'AT en entreprise dire: *C'est nous qui faisons de l'AT, et c'est vous (les pys) qui faites quelque chose de spécial, de particulier!*

Le constat très immédiat, ici, est que le travail du counselor comporte des actions non spécifiques: de nombreux professionnels utilisent quantité de ses techniques.

La même chose sera dite des résultats: quelle que soit la façon de décrire les bénéfices d'une intervention de counselor, on y retrouvera de nombreuses superpositions avec les résultats d'autres pratiques professionnelles.

Actuellement (Jacques Moreau) on dit que tout le monde fait, en réalité, du counseling, et que certains y ajoutent d'autres choses, comme de la psychothérapie.

De même, on pourrait dire que tous, nous faisons du travail social, ou sociétal, et que chacun y ajoute quelque chose, qui de la médecine, qui de la chimie (par l'entremise des laboratoires pharmaceutiques), qui de la guidance spirituelle,.....

Tout ceci dépend donc, ici, de la façon dont nous concevons l'organisation du réel, l'organisation des activités humaines *dans notre esprit*: quel est l'architecte qui parle lorsqu'il est question de frontières entre les champs?

Il semble donc que de chercher dans notre État du Moi Adulte la réponse à la question des frontières, nous n'arrivons pas à une vraie solution, mais à une série de questions et de constatations enrichissantes. Ces réflexions de l'Adulte débouchent donc sur un mouvement de prise de recul, d'élargissement des perspectives. Et notamment sur la question de comprendre comment nous avons créé le problème des frontières entre le counseling et d'autres pratiques.

Concrètement, devant un problème nous créons une idée de cause, ou d'origine, ou de mécanisme qui en serait responsable, et c'est ce type d'idée qui va forger notre choix d'action. Ce sont donc souvent des différences de compréhension de ce qu'il faut toucher ou changer pour résoudre un problème qui va placer celui-ci dans un champ ou dans un autre.

Nous verrons plus loin un exemple pratique qui illustre cette réalité.

3° Notion de compétence: quelle formation prépare à l'exercice du métier de counselor?

Qu'y a-t-il de particulier dans cette compétence qui la constituent comme un ensemble distinct, différent des autres professions?

La discussion ici porte sur un tout autre aspect: pour bien pratiquer ce métier, quels sont les talents qu'il faut développer? Suffit-il d'acquérir des savoirs? Lesquels? Faut-il, aussi, acquérir des savoir-faire? Faut-il, enfin, modifier ou développer certains aspects de sa personnalité, de son savoir-être? Sur ce sujet, les avis sont très divergents, voire opposés.

On entend ainsi, dans différentes écoles, l'idée selon laquelle les élèves ont l'obligation de faire un «travail sur soi». Malheureusement, dans de nombreux cas, cette obligation ne se définit pas de façon spécifique. On ne dit pas au futur diplômé *quel* travail sur soi devrait

être accompli. Ni d'ailleurs *comment* il doit concevoir ce travail sur soi. Certains formateurs disent qu'il doit s'agir uniquement d'une expérience personnelle enrichissante. Il s'agirait alors d'une exigence qui rejoint l'idée selon laquelle *une certaine expérience de la vie* ajouterait de la compétence. Par exemple: le fait d'être marié, ou d'avoir des enfants, ou d'être grand-parent. On entre donc, ici encore, de plain-pied dans le flou, l'indéfini. Dans certains cas meilleurs, l'exigence du travail sur soi prend la forme d'une thérapie ciblée sur un résultat préfiguré.

Exemple.

Le formateur dans une école de counseling, a dit à son élève qu'il lui fallait faire un travail thérapeutique sur lui-même pendant sa formation. Ce qu'il fit en effet. Et au cours de cette thérapie, cet homme a découvert qu'il était un père très écrasant pour son fils, et qu'il était un mari top contrôlant. Il a ainsi modifié, avec l'aide de son thérapeute, ses rapports avec sa famille. Mais, de l'avis du thérapeute et du formateur de cet homme, rien n'avait évolué dans l'image très négative qu'il avait de lui, ni dans le fait que cette souffrance entraînait chez lui une série de comportements de surcompensation destinés à se fournir une image narcissique plus valorisante. Peut-on dire que le travail sur soi accompli lui a assuré une meilleure compétence professionnelle de counselor? J'en doute.

Par contraste, je citerai cet autre exemple.

Un praticien du counseling souffrait de dépression chronique modérée. Il a entrepris une thérapie à la suggestion de sa formatrice et il a choisi de faire une thérapie ciblée sur sa composante dépressive. Au bout de deux années, il n'était plus dépressif, et n'a plus jamais rechuté. Ce travail sur soi a eu une portée qu'on peut estimer plutôt personnelle, mais elle a aussi eu un impact très considérable sur le plan de sa compétence professionnelle. Il peut maintenant, mieux qu'avant, aider des personnes découragées ou dépressives, et surtout il ne se laisse plus décourager par des déceptions ni par des échecs.

Les divergences concernent souvent la liste des choses qu'il faut avoir acquises, dans les trois dimensions que je viens de mentionner (savoirs, savoir-faire, savoir-être). Selon les écoles, ou selon les professions d'origine, et selon les situations concrètes auxquelles il faut faire face professionnellement, on développera des avis très différents sur ce qui prépare convenablement un professionnel.

On ne peut en effet pas oublier l'évolution des sociétés dans les pays développés: jadis, tout le monde, dans un pays ou dans une ville, partageait à peu près les mêmes caractéristiques linguistiques, culturelles, religieuses et rituelles. Or, actuellement, nombreux sont les professionnels qui doivent être capables de faire face à des différences de culture, de religion, de mœurs et d'usages.

Il en découle que le profil des compétences utiles, en termes de savoir et de savoir-faire, change très radicalement avec l'évolution des structures sociales. Un exemple fort réside dans l'évolution des rapports internationaux, tels par exemple que l'abolition progressive mais forte des frontières intra-européennes, mais aussi des frontières partout dans le monde. Les problèmes d'intégration sociale et familiale sont bouleversés, notamment par les migrations de populations. Ces problèmes ne ressemblent plus du tout aux problèmes sociaux et familiaux d'il y a dix ou vingt ans, et les solutions à concevoir aujourd'hui n'ont plus grand chose de commun avec celles qui ont pu convenir jusqu'à un passé tout récent.

La même chose peut être dite au sujet des problèmes et aux questions d'identité, si fréquents dans le monde du travail ou dans le monde scolaire. La façon même dont on définit son identité a déjà évolué de façon profonde. Naguère, on pouvait se définir par son appartenance à sa famille, à son clan, ou à sa profession. Aujourd'hui, il faut y ajouter des particularités culturelles, religieuses, rituelles, et de préférences artistiques. Les conflits entre personnes, entre équipes ou groupes, ne sont plus tout à fait les mêmes qu'il y a dix ou vingt ans.

Qu'on songe, aussi, à l'explosion des familles recomposées et à la galaxie de problèmes nouveaux qui apparaissent actuellement en rapport avec ce fait social. On m'a raconté que dans une école, un enfant est revenu à la maison très déstabilisé: dans sa classe, il n'y avait qu'un seul autre enfant qui vivait, comme lui, avec ses deux parents biologiques et avec ses «vrais» frères et sœurs...

Le bagage qu'on estimera utile à la préparation des conseillers ne peut qu'évoluer, notamment en fonction des aspects sociaux et contextuels économiques et politiques dans lesquels se trouveront les personnes auxquelles le professionnel du counseling sera confronté.

4° Notion de superposition des compétences ou de chevauchement des territoires

En fait, les problèmes que je traite sont, partiellement au moins, touchés par des praticiens d'autres disciplines et d'autres métiers.

Exemple.

Actuellement, on remarque que des maux de tête peuvent provenir de tensions musculaires dans la colonne vertébrale, elles-mêmes causées par des séries de torsions et compensations posturales liées à un positionnement incorrect des mâchoires, étant donné certaines irrégularités de la denture, créant des asymétries d'occlusion. Finalement, on doit accepter que ces problèmes d'occlusion sont partiellement dus à une contracture musculaire excessive des mâchoires à cause de raisons psychologiques telles que des colères rentrées, ces colères étant consécutives à un climat de harcèlement moral au travail, et la retenue de la colère étant le fruit d'une éducation liée à une culture trop axée sur la gentillesse et la bonté. La personne souffrant d'une telle condition ne sera probablement pas bien soulagée par un seul praticien, spécialisé dans une discipline bien définie et séparée de façon étanche des autres disciplines...

Pour définir les compétences, il faut nécessairement circonscrire le champ dont on parle. Ce qui revient à chercher l'inventaire des situations problématiques pour lesquelles on a compétence.

Or, justement, on remarque que le counseling touche à des domaines d'une très grande variété. Qu'on songe un instant au fait qu'un nombre non négligeable de conseillers pratiquent du *Life Coaching*: de la guidance de vie.

De quoi s'agit-il?

De nombreuses personnes éprouvent des difficultés à conduire efficacement leur existence dans des secteurs de plus en plus

nombreux. Il s'agit, aussi, de personnalités plus ou moins déficitaires au premier chef. Mais il est vrai aussi que la vie en cité urbaine, avec son tissu économique et social de plus en plus complexe, pose de plus en plus de problèmes réellement délicats, pour la solution desquels nous avons *tous* besoin de consulter des gens de métier. Qui n'a pas encore eu besoin d'un conseiller comptable et fiscal, ou juriste, ou psychothérapeute familial, pour simplement faire face aux défis de la vie quotidienne en milieu urbain occidental?

Or, ce genre d'appui était jadis fourni par ce que j'appellerai, si vous me le permettez, des *counselors naturels*: le médecin de famille, le conseiller spirituel ou religieux, le vieux ou la vieille du village. Ces gens avaient comme compétence une expérience de vie relativement large, doublée d'une réflexion intelligente.

Aujourd'hui, les compétences du médecin généraliste, du juriste, du comptable et même du psychothérapeute ne suffisent plus à rencontrer la demande d'aide venant d'un nombre croissant de personnes. Et donc le counselor devient la personne à laquelle il convient de recourir dans des situations de plus en plus variées.

On peut résumer ceci en disant que l'incompétence croissante des humains devant les exigences de la vie urbaine appelle une nouvelle spécialité, celle du *pilotage existentiel*. Il s'agit d'une sorte d'*écoles de capitainerie existentielle*. Elles apportent à leurs «élèves» des informations, des conseils, mais aussi des techniques de recrutement de leurs potentialités jusque-là méconnues ou mal employées. Et c'est bien vrai que de nombreuses personnes ont certaines compétences pour aider ces gens à reconquérir ou à élargir leurs aptitudes afin de bien assumer leur pilotage existentiel.

Il s'ensuit très logiquement que des professionnels d'horizons très divers peuvent apporter une aide substantielle: counselors, pédagogues, psychologues, psychothérapeutes, conseillers conjugaux, sexologues, travailleurs sociaux, médecins généralistes, psychiatres, et la liste est loin d'être close.

Il semble dès lors vain de chercher quel est le spécialiste qui serait l'unique professionnel compétent en matière de counseling, tel qu'on l'envisagerait sous cet angle.

5° Notion d'indication: cette activité est utile ou bénéfique à qui, ou dans quels cas?

Ici, c'est la notion de population client qui est envisagée. Le nutritionniste ne soigne pas les malades de la digestion, mais les personnes saines, ou suffisamment saines pour n'avoir pas besoin de soins médicaux, qui veulent acquérir des connaissances diététiques utiles au maintien de leur équilibre alimentaire, de façon à se maintenir en meilleure santé.

Les professionnels du counseling ont eu de nombreuses situations de conflit avec des psychologues, des médecins, des psychiatres, des psychothérapeutes, qui risquent d'aboutir à une sorte de revendication de *propriété* du client. Les disputes sont du genre: «Vous ne pouvez pas recevoir cette personne, c'est moi qu'elle devrait consulter, et en la recevant, vous lui donnez l'impression fausse qu'elle est à la bonne place chez vous alors que sa bonne place, c'est chez moi: son mal relève de MA compétence, et non de la vôtre».

L'argument utilisé ne correspond plus à la réalité: une personne peut souvent tirer grand bénéfice en consultant différents professionnels, successivement ou simultanément. Par analogie, rappelons que nous rencontrons souvent des psychothérapeutes vexés, ou blessés ou fâchés par le fait que leur client est parti poursuivre sa thérapie chez un autre psychothérapeute. Il est fort possible que ce client trouve chez un autre thérapeute une autre méthode, une autre approche, qui lui apporte ce que le thérapeute précédent ne lui apportait pas. Le cas est très fréquent chez les psychothérapeutes uniméthodistes, mais n'est pas absent chez les thérapeutes pluridisciplinaires.

Souvent, aussi, la dispute s'explique du fait que les professionnels de différents champs observent des choses différentes, et les privilégient.

Exemple de la personne qui a des conflits conjugaux importants, avec des problèmes d'alcoolisme, de violence physique, et de dépendance économique. On pourrait aisément comprendre qu'une telle personne a énormément à gagner à consulter un avocat, et un médecin, et le commissariat de police, et un expert fiscal, et un counselor, et un psychothérapeute, et un médiateur. À l'époque des années '50 et '60, où de telles personnes étaient prises en charge par un psychiatre et par

une assistante sociale... On n'offrirait à ces personnes aucun avis juridique, ni psychothérapeutique, ni aucune aide à la gestion existentielle. J'aurais de la peine à dire aujourd'hui auquel des professionnels particuliers elle devrait s'adresser. Je choisirais probablement une équipe pluridisciplinaire, en espérant que tous les spécialistes seront accessibles pour venir en aide à cette personne qui est sur le point d'échouer dans sa vie comme un bateau dans les sables.

Une des façons de situer le champ de compétence des conseillers pourrait être de poser la question des bénéfices finaux de leurs interventions. En somme, quelle est la différence entre avant et après leur intervention. Or, on ne trouve rien de spécifique dans la réponse à ces questions. Malheureusement, l'approche par la question des effets n'est pas vraiment résolutive, étant donné les grandes différences, tant en étendue qu'en profondeur, des types de problèmes et donc des *solutions* apportées. Ce critère s'applique plus aisément à des disciplines plus pointues.

3) DANS LE PARENT

Le problème ne se résout donc pas toujours avec un bagage très élaboré dans l'Adulte: il reste des contestations, des plaintes, des dénégations ou dénigrement, des accusations d'usurpation de titre, ou d'exercice incompétent ou non éthique.

Nous allons voir qu'avec l'État du Moi Parent, nous pouvons avancer d'un pas.

Notion de propriété: droit exclusif de disposer

Des praticiens craignent que leur activité professionnelle ne soit dévalorisée par le fait que des personnes peu formées le pratiqueraient. De là l'idée d'énoncer *des règles de l'art*, des règles d'accès à la pratique ou à l'exercice, on réglemente l'accès au titre. L'introduction de telles règles apporte une clarification utile, notamment pour que le public puisse discerner les professionnels utiles à leur cas.

Toutefois, un tel établissement des frontières risque de devenir le lieu de luttes de pouvoir, de droits de l'un qui excluent l'autre de ce même droit.

Rappelons-nous des fréquents soucis de pouvoir des autorités médicales. Ce type de compréhension du champ professionnel conduit à l'établissement de droits définis légalement, et qui s'accompagnent généralement d'interdictions correspondantes. Chez le médecin, la légitimité de ces exclusions réside dans le danger que court le patient en recourant à des praticiens mal informés des risques pour sa santé. Dès lors le sentiment que le droit de pratiquer peut devenir sa prérogative, son droit exclusif, et soit donc interdit à quiconque qui n'est pas médecin.

Ceci entraîne l'idée de punir ceux qui exerceraient une pratique sans en avoir le titre ou la compétence, et donc le droit. Dans ce type de discussion, les belligérants chercheront l'appui de lois, de règles, et confieront aux tribunaux de justice le soin de trancher qui peut et qui ne peut pas pratiquer ceci ou cela.

Dès lors, les problèmes relèvent peut-être d'un manque dans l'État du Moi Parent Normatif. Les limites, les frontières, les règles sont une affaire du Parent Normatif plus que des deux autres États du Moi. C'est dans le Parent Normatif que nous avons placé les règles les plus fortes: *Tu ne tueras pas, Tu ne voleras pas, Tu ne médieras pas, Tu ne te feras pas passer pour quelqu'un d'autre, etc...*

Il me semble important, ici, d'introduire une remarque sur nos contenus Parent. Jusqu'à un âge dépassant l'adolescence pour beaucoup d'entre nous, les messages Parent Normatif, et surtout les interdictions et obligations, conservent un *caractère* que j'appellerais *extrinsèque, ou au moins externe* à l'économie psychique de la personne.

Tout se passe comme si nous connaissions bien les règles et les lois, mais que nous les avons rangées quelque part dans un tiroir, et que nous nous y *soumettons* dans la mesure où nous craignons être pris sur le fait à y manquer. Nous *obéissons* donc longtemps à ces règles dans une certaine limite: la transgression nous semble envisageable selon le principe *Pas vu, pas pris*: si personne ne le saura jamais, alors peut-être que je m'autoriserais quand même de céder à une tentation, ou que je ne m'obligerais pas à certaines tâches rebutantes.

C'est la période du Parent disponible, mais non scellé. De nombreux adultes sont dans le cas. On dit que c'est à la quarantaine que l'on acquiert une certaine sagesse, d'autres disent que ce n'est que vers la cinquantaine. Dans mon pays, on parle de la sagesse des septuagénaires... ou même des octogénaires!

Dans la période de la vie adulte où *le Parent est intégré dans le système du Moi*, les contenus de cet État du Moi constituent désormais un élément appartenant à la structure même du Moi, et ne sont plus seulement des éléments disponibles non scellés, libres. Tout se passe comme si la personne avait définitivement *fait siennes* les règles qu'auparavant elle avait *admises, acceptées*. La personne, à ce moment, ne se *soumet* plus à une règle, elle en *revendique* l'emploi.

La métaphore utile ici est celle de la différence entre un bateau à fond plat et un bateau possédant une quille. La quille, sous le bateau, en fait intégralement partie, elle n'est pas détachable. Elle empêche le bateau d'être entraîné à dériver sur le côté, ou d'être entraîné à tourner sur lui-même. Le bateau qui a une quille *fend* l'eau, en ligne droite. Et le gouvernail *oblige* le bateau à tourner dans le sens *choisi* par le pilote.

L'homme à qui l'on propose une affaire fructueuse mais malhonnête peut répondre non parce qu'il pense qu'il pourrait être pris, ou, de façon fort différente, répondre non parce que, pour lui, *il n'est pas question* de s'engager dans cette voie, même si le succès et l'impunité lui sont garantis.

On peut donc prédire une certaine facilitation du débat des frontières lorsque celui-ci se déroule entre personnes ayant réellement intégré leur Parent Normatif dans leur dispositif fonctionnel opérant.

Je reste, malgré tout ceci, sur la conviction qu'il va manquer aux belligérants quelque chose de différent pour les aider à se sentir en paix les uns avec les autres.

4) LA NOTION CADRE DE RÉFÉRENCE: COMPÉTITIF OU COOPÉRATIF

C'est, aussi, dans le Parent Normatif que se situe l'obligation de chercher à établir et à maintenir des rapports de coopération et de synergie avec les confrères et collègues, et de chasser les rapports de compétition malsaine.

Et c'est aussi dans le Parent Normatif sain que se trouve l'obligation de chercher *les valeurs et les intérêts supérieurs communs*, capables de générer des objectifs communs, des procédures harmonieuses, des contrats suscitant chez tous les partenaires une adhésion dans leurs trois États du Moi.

À partir de là, les choses deviendront nettement plus aisées.
Voyons le positionnement utile à la construction d'un cadre de référence coopératif.

Première mesure

Reconnaître la compétence et le souci de bien faire chez les autres intervenants. Instaurer dans la réalité le principe selon lequel *Je suis OK et l'autre est OK*. Dès lors, pas besoin de s'installer dans la méfiance, dans la peur, dans le contrôle à l'égard de l'autre. Et donc, quand un autre intervenant fait ou propose quelque chose qui étonne, ou surprend, ou paraît mal venu, on sait qu'il y a avantage à *s'obliger* à lui poser des questions avec un État du Moi Adulte Candidé. Et donc avec l'à-priori selon lequel il *sait ce qu'il dit*, et *pourquoi* il le dit, et qu'il *sait ce qu'il fait*, et *pourquoi* il le fait.

En cas de malaise ou de doute

Formuler le contrat de dialogue avec l'autre: chercher la synergie, la finalité commune des actions pour le meilleur intérêt de ce client. Chercher l'accord sur ce guide pour se donner cette plate-forme de coopération.

Ceci revient à octroyer à l'autre, à *priori*, tout le respect que l'on souhaite obtenir pour soi. Reconnaître à l'autre, d'avance, toute la compétence, la motivation, l'éthique, le sérieux professionnel que l'on est en droit d'attendre des autres pour soi. Donc, redisons-le: considérer l'autre comme une personne entièrement OK, et se considérer comme entièrement OK.

Concernant les craintes, par exemple de concurrence économique

Commencer par identifier puis traiter ces peurs en ouvrant la question des sécurités émotionnelles archaïques.

Très souvent, lorsque quelqu'un envisage les choses sous cet angle, on rencontre une énergie très importante, et une certaine rigidité intellectuelle.

Les Analystes Transactionnels notent que l'Adulte de telles personnes souffre d'une réduction de son aptitude à traiter du réel par l'intrusion d'une contamination au moins: celle de l'État du Moi Enfant, qui

n'a pas quitté des peurs infantiles de mourir dans le dénuement. Peut-être qu'il y a aussi, simultanément, une contamination par des éléments de Parent archaïque, qui s'est construit sa sécurité par le contrôle exercé sur autrui.

Dès lors, la solution exige comme première étape *la séparation* entre le passé et le présent.

Concernant les craintes de se voir limité dans son champ de compétence ou d'action professionnelle

Ouvrir le questionnement sur les éventuels manques archaïques de sécurité, ou sur sa valeur personnelle. Également, ouvrir la question des sécurités au sujet de l'approvisionnement en signes de reconnaissances positifs.

Peut-être retrouvera-t-on ici les mêmes peurs que celles mentionnées plus haut. Peut-être trouvera-t-on un résidu d'autres craintes, de la période adolescente, concernant sa propre valeur: cette situation touche-t-elle à un manque d'assurance dans son statut propre de personne entièrement OK? Reste-t-il des incertitudes, à cause desquelles on continue d'être en recherche d'approbation, de validation, d'autorisation venant d'autrui?

Ces exemples, sommairement évoqués ici, montrent que, sous le débat des frontières des champs de compétence, se glissent volontiers des insécurités anciennes. Celles-ci méritent probablement un traitement au plan psychologique personnel. Cela conduirait en effet à une plus grande souplesse, une plus grande aisance, une plus grande possibilité de faire de la place aux autres. Ce regard dans les anxiétés ou craintes anciennes ne résoudra peut-être pas entièrement la question de la construction des frontières, mais elle sera grandement facilitée, et les solutions coopératives seront sûrement plus aisément constructibles.

Sur le fond

Nous aurons tôt ou tard à traiter d'une question fondamentale: faut-il chercher à affiner les frontières?

Faut-il, et d'ailleurs, est-il simplement bon, de les solidifier par des règles professionnelles et par des lois?

Je pense, quant à moi, qu'il nous faut concevoir des interfaces de

dialogue, et qu'il nous faudra en arriver à concevoir des zones de compétences plurielles.

Songeons un instant à ce que deviendrait la question des frontières, des territoires de compétences, chez des praticiens de diverses professions qui se seraient construit une plate-forme de coopération synergique *au service du mieux-être des personnes qui les consultent.*

Dans la mesure où c'est le même but qui anime les différents acteurs professionnels, dans la mesure où c'est ce but qui reçoit le statut de priorité, les différences, au lieu de créer de divisions, créeront des complémentarités.

Et l'on observe couramment des professionnels se réjouissant de la pluralité des intervenants parmi lesquels ils ont leur place, avec les autres. Pour eux, les différences sont des enrichissements, non des menaces.

Je pense donc que si les praticiens de différentes activités professionnelles construisaient des modes opératoires conjoints, coopératifs et synergiques, il leur deviendra possible d'instaurer ces zones de compétences plurielles, pour mieux atteindre le but commun, à savoir aider la personne qui nous consulte à augmenter sa satisfaction et son plaisir à mieux piloter son existence, ses relations, sa vie.

Par conséquent, je crois que la règle résolutive se résumera à :

- *Je suis OK et les autres sont OK;*
- *Nos relations sont celles de l'équipe synergique, intégrée, qui agit dans une vision commune du développement de l'humanité, et donc nous œuvrons en commun pour l'augmentation du bien-être de nos clients;*
- *Nous sommes plusieurs à pouvoir très bien faire des choses semblables ou même identiques;*
- *Nous sommes confiants en notre valeur et sûrs d'être reconnus par les autres protagonistes de l'équipe, et dès lors nous rejetons la compétition: le principal n'est pas que JE fasse, mais que CELA SOIT FAIT.*

Salomon Nasielski

(Psychologue, psychothérapeute, TSTA champ psychothérapie)